

8 Janvier 2021 : Convocation adressée aux conseillers municipaux enfants pour le Conseil Municipal des enfants du **18 Janvier 2021** à 16 heures 30. Ordre du jour : Accueil des nouveaux élus et présentation de la charte du CME, présentations des projets en cours et nouveaux projets, présentation des vœux aux personnes âgées de Sauzet, projet nouvelle cantine, débats sur les différents thèmes.

L'an deux mil vingt et un et le 18 Janvier à 16 heures 30, le conseil municipal des enfants du RPI du Plateau de Sauzet, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur VINCENT Louis-Baptiste, Maire des enfants ; encadré par Madame BAFFALIE Martine, adjoint au maire de Sauzet en charge des affaires scolaires, Madame ROQUES-HYMBERT Stéphanie, conseillère municipale à Sauzet en charge du CME et Madame FREZALS Anaïs, conseillère municipale à Sauzet membre de la commission scolaire.

Présents : Lison FOISSAC, Sasha PAULA FILIPE LHIRONDELLE, Louis-Baptiste VINCENT, Mathis ALBAGNAC, Bastien COUAILLAC, Clara LAGARDE ALMEIDA, Zoe FOISSAC, Ambre BESSIERES.

Elaboration d'une Charte du Conseil municipal des enfants

Les enfants après avoir éclairci le terme « charte » ont défini des règles de communication pour débattre, le rôle de l' élu, et le mode de relation avec les élus adultes

Le Conseil Municipal des enfants, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents la Charte suivante:

Rôle de l' élu :

- Se réunir, échanger des idées, se connaître, se respecter
- Être un élu sérieux, ne pas se croire supérieur aux autres
- Être porte-parole des autres enfants
- Demander les avis et les propositions de tous les camarades d'école et les informer de ce dont on parle en conseil municipal
- Mener les projets jusqu'au bout
- Se respecter et respecter les citoyens

Règles en séances de conseil municipal :

- Arriver à l'heure aux réunions
- Prévenir de son absence et essayer de donner pouvoir à un autre conseiller
- S'écouter et travailler ensemble
- L'animateur nous donne la parole quand on lève le doigt
- Ne pas chahuter, ne pas crier, ne pas se moquer, ne pas être intimidé, ne pas couper la parole, lever le doigt pour avoir la parole
- Ne parler que si on a quelque chose à dire en rapport avec le conseil municipal et le dire à tout le monde

Relation avec les élus adultes :

- Être polis avec les élus adultes
- Que les élus adultes nous écoutent
- Leur présenter nos projets lors de nos séances de conseil municipal quand tous les enfants élus sont rassemblés

Présentation des vœux aux personnes âgées isolées de Sauzet :

Habituellement, les enfants du CME accompagnaient le maire de Sauzet auprès des personnes âgées isolées de Sauzet pour leur rendre visite et leur offrir un petit cadeau. Cette année, étant donné le contexte sanitaire, les enfants ne pourront pas se rendre aux domiciles des personnes âgées.

Les enfants remarquent que cela est dommage puisqu'ils appréciaient cette rencontre intergénérationnelle.

L'animatrice leur propose de transmettre tout de même leurs vœux par écrit en attendant de pouvoir recommencer ces visites l'année prochaine.

Les enfants réalisent ensemble au cours de la séance, un texte commun qui sera adressé aux personnes âgées et signé de tous.

Projets nouvelle cantine :

Les enfants sont porteurs depuis 2018 d'un projet de nouvelle cantine avec le souhait de la préparation des repas sur place par un cuisinier à base de produits locaux en circuits-courts.

L'animatrice les informe que l'équipe municipale des adultes a entendu cette demande et travaille actuellement sur ce projet au sein d'une commission dédiée. Afin d'obtenir leur avis, cette commission leur propose de réaliser un atelier pour évaluer ce qu'ils souhaitent maintenir, stopper ou innover dans une nouvelle cantine. Cette atelier sera également proposé aux élus adultes, aux agents de service intervenant autour de la restauration scolaire ainsi qu'aux enseignants. Les remarques de chacun sont organisées autour de différents domaines : l'organisation des repas, les locaux, la prestation des repas, l'hygiène et la sécurité....

Les enfants ont participé à cet atelier de manière très dynamique avec des remarques pertinentes qui ont été notées afin d'être transmises à la commission en charge de ce projet.

Ils ont débattus dans les différents domaines et ont réfléchi à savoir comment ils aimeraient passer la pause du repas.

Ils ont noté que l'espace était limité, le temps du repas trop bruyant, du mobilier vieillissant.... Et ils ont proposé des solutions pour remédier à ces problèmes.

Ils ont demandé à être rendu plus responsable de leur comportement au moment du repas avec des chefs de table à tour de rôle, un mode self pour les plus âgés.

Ils apprécient que depuis peu leur avis sur la satisfaction de la qualité du repas leur soit demandée (la satisfaction de chaque plat est évaluée par la table à l'aide de « smileys » afin de faire un retour au prestataire de fourniture de repas). Ils se rendent compte ainsi que les plats ne peuvent pas convenir à tous et suggèrent d'avoir la possibilité d'avoir 2 plats au choix.

Présentation des projets de chacun des conseillers : cette présentation n'a pu avoir lieu car le temps de la séance était déjà écoulé. Nous reprendrons la présentation des projets en cours et ceux des nouveaux élus lors de la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.